

Utilisation du laser et des lunettes chantier

Où ?

Sur demande (info@emec.be)

Quand ?

Session prochainement disponible ou sur demande

Droits d'inscription

Sur demande (info@emec.be)

Avantage :

- Intervention du [CEFORA](#)

Cette formation concerne tous les métiers du bâtiment et des travaux publics concernés par l'utilisation pratique d'instruments de mesure traditionnels tels que le laser et les lunettes chantier.

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de se servir d'une lunette de chantier pour contrôler ou transférer des niveaux; d'utiliser un laser rotatif; de lire et utiliser un plan; de mettre en station et utiliser un théodolite pour réaliser des implantations d'axes et d'alignements; de connaître les bonnes pratiques pour réaliser une implantation précise et sûre.

Au programme (4h)

Contenu :

- Déploiement et précautions à prendre pour l'utilisation d'instruments de mesure de précision.
- Utilisation des instruments à l'intérieur ou en extérieur.
- Principes de base pour les relevés.
- Détermination des différents niveaux de gros-œuvre.
- Mise en station et réglage des instruments.
- Lecture sur mire et sur règle graduée en millimètres.
- Avantages et inconvénients du laser par rapport à la lunette de chantier.

Exercices théoriques :

- Explications par dessin des différences de niveau
- Explication des cotes positives et négatives par rapport au niveau de référence.

Exercices pratiques :

- Reporter un niveau prédéfini, par exemple le niveau de référence 0.00 d'un bâtiment.
- Relever les différences de niveau de plusieurs points donnés, avec annotation sur papier et calcul.
- Réaliser un relevé avec une importante différence de niveau avec lunette et laser rotatif.
- Implantation d'une canalisation suivant pente donnée.
- ...

Public-cible

Cette formation s'adresse aux personnes amenées à maîtriser les bases de la topographie sur chantier ainsi que l'utilisation pratique d'outils traditionnels de mesure (par opposition aux instruments plus modernes tels que GPS etc.) dans le cadre de leurs fonctions (ouvriers, chefs d'équipes, chefs de chantier, conducteurs de travaux ...).